PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R76-2026-370

PUBLIÉ LE 3 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

DOUANES (DGDDI) /

R76-2026-09-03-00001 - Arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction interrégionale des douanes d'Occitanie (5 pages) Page 3

SGAR Occitanie /

R76-2026-09-01-00013 - Décision n° 47/2026 portant délégation de signature à la DISP de Toulouse (44 pages) Page 9

DOUANES (DGDDI)

R76-2026-09-03-00001

Arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction interrégionale des douanes d'Occitanie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interrégionale des douanes et droits indirects d'Occitanie

Arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction interrégionale des douanes d'Occitanie

Monsieur Christophe LAINÉ, administrateur supérieur, directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Occitanie

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions, notamment son article 21-1 ;

Vu le décret n° 99-89 du 8 février 1999 pris pour l'application de l'article 3 du décret n° 98-81 du 11 février 1998 modifiant la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics et relatif aux décisions prises par l'État en matière de prescription quadriennale ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 21 décembre 1982 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 juillet 2024 portant nomination de M. Christophe LAINÉ, en qualité d'administrateur supérieur des douanes et droits indirects, dans l'emploi de directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Occitanie ;

Vu l'arrêté ministériel du 14 mai 2024 portant nomination de M. Alexis BULIARD, en qualité d'administrateur des douanes et droits indirects, dans l'emploi d'adjoint au directeur interrégional des douanes d'Occitanie ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 juin 2025 portant mutation de Mme Catherine CHERVI DRAN, en qualité de directrice principale des services douaniers à la direction interrégionale des douanes d'Occitanie ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 octobre 2024 portant mutation de M. Philippe PAILHOUS, en qualité de directeur des services douaniers de 1ère classe à la direction interrégionale des douanes d'Occitanie ;

Vu l'arrêté ministériel du 9 août 2021 portant mutation de Mme Florence BOYER en qualité d'inspectrice régionale de 1ère classe à la direction interrégionale des douanes d'Occitanie ;

Vu l'arrêté ministériel du 14 août 2026 portant accueil en détachement et affectation de M. Nicolas FABRE en qualité d'ingénieur-économiste de la construction principal à la direction interrégionale des douanes d'Occitanie ;

SECRETARIAT GENERAL
18, rue Paul Brousse
34056 MONTPELLIER Cedex 1
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Vu l'arrêté ministériel du 21 janvier 2021 portant mutation de M. Nicolas SOULIE en qualité d'agent de catégorie A à la direction interrégionale des douanes d'Occitanie ;
Vu l'arrêté ministériel du 12 novembre 2019 portant mutation de Mme Audrey DESSALCES en qualité d'agent de catégorie B à la direction interrégionale des douanes d'Occitanie ;
Vu l'arrêté du 9 juin 2023 portant mutation de M. Claude DECOCQ en qualité d'agent de catégorie B à la direction interrégionale des douanes d'Occitanie ;
Vu l'arrêté du 24 juin 2014 portant nomination et titularisation de M. Emilien GIBERT en qualité d'agent de catégorie C à la direction interrégionale des douanes d'Occitanie ;
Vu l'arrêté du 29 juin 2026, publié sous le recueil n° R76-2026-06-29-00004 intitulé "Recueil des actes administratifs spécial", du Préfet de la région Occitanie portant délégation de signature à M. Christophe LAINÉ, directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Occitanie, en matière d'administration générale, de responsable de budget opérationnel de programme, de responsable d'unité opérationnelle et de pouvoir d'adjudicateur ;

Arrête :

SECTION I.-
COMPETENCE D'ADMINISTRATION GENERALE

Article 1er : Délégation est donnée à M. Alexis BULIARD, administrateur des douanes, Mme Catherine CHERVI DRAN, directrice principale des services douaniers, M. Philippe PAILHOUS, directeur des services douaniers de 1ère classe, Mme Florence BOYER, inspectrice régionale de 1ère classe, M. Nicolas FABRE, ingénieur-économiste de la construction principal, à l'effet de signer, les actes et les correspondances relatifs à la gestion du personnel, des matériels, des locaux et du patrimoine affectés au service.

Article 2. – Sont exclus de la présente délégation :

- les correspondances et décisions adressées à l'attention personnelle des ministres, secrétaires d'État, parlementaires en exercice et préfets de département, aux présidents du conseil régional, des conseils généraux et des communautés d'agglomération ;
- les courriers et décisions adressés à l'attention personnelle des élus locaux
- les arrêtés de portée générale ;
- les conventions liant l'État aux collectivités territoriales, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- la constitution et la composition des comités, commissions et missions d'enquête institués par des textes législatifs ou réglementaires ;
- les décisions de gestion du domaine public (acquisition, aliénation, affectation) ;
- les mémoires devant les juridictions civile, pénale et administrative.

SECTION II.-
COMPETENCE DE RESPONSABLE DE BOP

Article 3.- Délégation est donnée à M. Alexis BULIARD, administrateur des douanes, M. Philippe PAILHOUS, directeur des services douaniers de 1ère classe, en qualité de responsable du budget opérationnel de programme n°302 « facilitation et sécurisation des échanges » et à M. Nicolas FABRE, ingénieur-économiste de la construction principal, à l'effet de :

- recevoir les crédits du programme ;
- procéder à des réallocations en cours d'exercice budgétaire et entre les actions et les sous-actions du programme.

SECTION III.-
COMPETENCE DE RESPONSABLE D'UNITE OPERATIONNELLE ORDONNANCEMENT SECONDAIRE DELEGUE

Article 4.- Délégation de signature est donnée à M. Alexis BULIARD, administrateur des douanes, Mme Catherine CHERVI DRAN, directrice principale des services douaniers, M. Philippe PAILHOUS, directeur des services douaniers de 1ère classe, Mme Florence BOYER, inspectrice régionale de 1ère classe, M. Nicolas FABRE, ingénieur-économiste de la construction principal, M. Nicolas SOULIE, inspecteur, M. Claude DECOCQ, contrôleur principal, Mme Audrey DESSALCES contrôleuse principale des douanes et M. Emilien GIBERT agent de constatation principal de 1ère classe à l'effet de :

- signer ou de valider dans la limite de leurs attributions et compétences, tout document, acte, décision, contrat, conclusion, mémoire et d'une façon plus générale, tous les actes relatifs aux opérations de dépenses et de recettes imputées sur les budgets opérationnels de programmes et se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction interrégionale des douanes d'Occitanie ;

- recevoir les crédits des programmes suivants :
- n°302 « Facilitation et sécurisation des échanges » ;
- n°723 « Opération immobilières et entretien des bâtiments de l'Etat » ;
- n°218 « Conduite et pilotage des politiques économiques et financières » ;
- n°200 « Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État ».
- n°362 « Ecologie».

Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation, le mandatement des dépenses, ainsi que sur l'émission et la signature des titres de recettes et le contrôle de la recevabilité pour la réalisation des dépenses sans ordonnancement relevant du programme 200.

Article 5.- Sont exclus de la présente délégation :

- Les ordres de réquisition du comptable public ;
- en cas de demande de passer outre le refus de visa du contrôleur budgétaire, la lettre de saisine du ministre concerné ;
- en cas d'avis préalable défavorable, la décision de l'ordonnateur informant le contrôleur budgétaire des motifs de ne pas se conformer à l'avis donné ;
- les décisions financières relevant du titre 6 d'un montant égal ou supérieur à 200 000 €.

Article 6.- Délégation de signature est donnée à M. Alexis BULIARD, administrateur des douanes, Mme Catherine CHERVI DRAN, directrice principale des services douaniers, M. Philippe PAILHOUS, directeur des services douaniers de 1ère classe, Mme Florence BOYER, inspectrice régionale de 1ère classe, M. Nicolas FABRE, ingénieur-économiste de la construction principal, pour opposer la prescription quadriennale aux titulaires de créances sur l'État ainsi que pour relever de la prescription ces mêmes créanciers sous réserve de l'avis conforme du comptable assignataire et dans la limite des seuils fixés. En cas d'avis non conforme du comptable, le préfet de région reste seul compétent.

Article 7.- Délégation de signature est donnée à M. Alexis BULIARD, administrateur des douanes, Mme Catherine CHERVI DRAN, directrice principale des services douaniers, M. Philippe PAILHOUS, directeur des services douaniers de 1ère classe, Mme Florence BOYER, inspectrice régionale de 1ère classe, M. Nicolas FABRE, ingénieur-économiste de la construction principal, M. Nicolas SOULIE, inspecteur, M. Claude DECOCQ, contrôleur principal, Mme Audrey DESSALCES contrôleuse principale des douanes et M. Emilien GIBERT agent de constatation principal de 1ère classe à l'effet de valider, de façon électronique, dans le progiciel comptable CHORUS et les outils de gestion de la dépense (Chorus-DT, Chorus formulaire – CFO- et Interdep) pour les programmes budgétaires mentionnés à l'article 4, l'engagement, la certification de service fait, les demandes de paiement, les ordres à payer et les ordres de recettes.

SECTION IV.-
COMPETENCE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Article 8.- Délégation est donnée à M. Alexis BULIARD, administrateur des douanes, M. Philippe PAILHOUS, directeur des services douaniers de 1ère classe, M. Nicolas FABRE, ingénieur-économiste de la construction principal, à l'effet de signer les actes relatifs à la passation des marchés publics de fourniture, de service et de travaux et à l'exécution des marchés publics sur les sites de la direction interrégionale des douanes en Occitanie.

Article 9.- Délégation de signature est donnée à M. Alexis BULIARD, administrateur des douanes, M. Philippe PAILHOUS, directeur des services douaniers de 1ère classe, M. Nicolas FABRE, ingénieur-économiste de la construction principal, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, toute déclaration de conformité en matière d'opérations d'inventaire et d'une façon plus générale tous les actes se traduisant par la constatation des droits et obligations de l'inventaire des biens se rapportant à l'activité financière de la DRFIP du Rhône.

Article 10.- L'arrêté directorial du 29 juin 2026 de Monsieur Christophe LAINÉ portant subdélégation de signature aux agents de la direction interrégionale des douanes et droits indirects d'Occitanie est abrogé.

Article 11.- Le directeur interrégional des douanes d'Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au comptable assignataire et aux fonctionnaires intéressés, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et entrera en vigueur le 4 septembre 2026.

Fait à Montpellier, le 3 septembre 2026
Pour le préfet de la région Occitanie et par délégation,

Le directeur interrégional des douanes et droits indirects,

signé

Christophe LAINÉ

SGAR Occitanie

R76-2026-09-01-00013

Décision n° 47/2026 portant délégation de signature à la DISP de Toulouse

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse

Décision n°47/2026
portant délégation de signature
à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse

La directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances,
Vu le décret n° 65-73 du 27 janvier 1965 modifiant les circonscriptions des directions régionales des services pénitentiaires en métropole,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Vu le décret n° 2026-29 du 28 janvier 2026 substituant la dénomination «direction générale de l'administration pénitentiaire» à la dénomination «direction de l'administration pénitentiaire» dans la partie législative du code pénitentiaire
Vu l'arrêté du garde des Sceaux, ministre de la Justice en date du 30 décembre 2005 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués,
Vu l'arrêté du 7 avril 2009 portant implantation d'unités opérationnelles auprès des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire pour le compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire »,
Vu l'arrêté du 7 avril 2009 portant implantation d'unités opérationnelles auprès des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire pour le budget général,
Vu l'arrêté du 29 juin 2009 portant règlement de comptabilité au ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'état pour la désignation d'ordonnateurs secondaires et leurs délégués relevant du ministère de la justice et des libertés sur le programme n°309 « entretien des bâtiments de l'Etat »
Vu l'arrêté du 1er juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la justice et des libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués,
Vu l'avenant n°2 à la délégation de gestion du 21 avril 2022 relative à l'expérimentation d'un centre de gestion financière relative placée sous l'autorité du DRFIP – Opérations de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse – Programme 349 du 15 novembre 2024,
Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 1er avril 2026, nommant Mme Franca Annani, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, à compter du 1er mai 2026,
Vu l'arrêté en date du 29 juin 2026 de Monsieur Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, portant délégation de signature à Madame Franca Annani, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse,
Vu la décision du 1er juin 2026 du directeur général de l'administration pénitentiaire portant délégation de signature à Madame Franca Annani, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse,

Décide :

Délégation d'engagement et de mandatement des recettes et dépenses

Article 1er

En mon absence, délégation est donnée à Madame Nathalie FAUSTIN, directrice interrégionale des services pénitentiaires adjointe et à Madame Chloé GARDENAL, directrice des services pénitentiaires hors classe, secrétaire générale à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, de signer, au nom de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel de programme de la direction interrégionale de Toulouse ainsi que les actes relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus au travail dans le cadre pénitentiaire ».

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie FAUSTIN et de Madame Chloé GARDENAL, délégation est donnée à Madame Stéphanie LACOMBE, conseillère d'administration, cheffe du département du budget et des finances, à Madame Barbara WURTZEL, attachée d'administration de l'Etat, adjointe à la cheffe du département du budget et des finances de signer, au nom de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel de programme de la direction interrégionale de Toulouse – hors titre 2 ainsi que les actes relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus au travail dans le cadre pénitentiaire ».

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie FAUSTIN et de Madame Chloé GARDENAL, délégation est donnée à Madame Catherine MOREAU, directrice des services pénitentiaires hors classe, cheffe du département des ressources humaines et des relations sociales, et à Madame Annick LANCELLE, attachée principale d'administration de l'Etat, adjointe à la cheffe du département des ressources humaines et des relations sociales de signer, au nom de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel de programme de la direction interrégionale de Toulouse – titre 2.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie FAUSTIN et de Madame Chloé GARDENAL, délégation est donnée à Madame Esther MARCOS, directrice technique 1ère classe, cheffe du département des affaires immobilières, au nom de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, l'ensemble des actes relatifs au code UO 0107-F175-3175 du programme 107.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie FAUSTIN et de Madame Chloé GARDENAL, délégation est donnée à Madame Patricia REULET, directrice hors classe des services pénitentiaires, cheffe du département de la sécurité et de la détention, et à Madame Sophie AVRIL commandante pénitentiaire, adjointe à la cheffe du département de la sécurité et de la détention, de signer, au nom de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, dans la limite de la délégation allouée les actes de gestion budgétaires nécessaires à la réalisation des missions du département (recettes et dépenses) du programme 107 « administration pénitentiaire » Titre 3 « dépenses de fonctionnement » rattaché au centre financier 0107-F009-0001. Il s'agit des crédits métiers au titre de la politique publique portée par le département.

Pour les crédits métiers sécurité (Titre 3 « dépenses de fonctionnement » rattaché au centre financier 0107-F009-0001) au titre de la politique publique portée par le département, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia REULET et de Madame Sophie AVRIL, subdélégation est accordée dans la limite de la délégation allouée à Monsieur Louis MARQUES Capitaine, chef de l'Unité Sécurité Département Sécurité Détention (DSD).

Pour les crédits métiers du service (Titre 3 « dépenses de fonctionnement » rattaché au centre financier 0107-F009-0001) centre de coût des ERIS au titre de la politique publique portée par le département, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia REULET et de Madame Sophie AVRIL, subdélégation est accordée dans la limite de la délégation allouée à Monsieur VERDIER Patrice, commandant divisionnaire pénitentiaire.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie FAUSTIN et de Madame Chloé GARDENAL, délégation est donnée à Monsieur Rodolphe MANGEL, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation de classe exceptionnelle, chef du département des politiques d'insertion, de la probation et de la prévention de la récidive et à Monsieur Sébastien DUMONT, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe, adjoint au chef du département des politiques d'insertion, de la probation et de la prévention de la récidive, de signer, au nom de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, dans la limite de la délégation allouée les actes de gestion budgétaires nécessaires à la réalisation des missions du département (recettes et dépenses) du programme 107 « administration

pénitentiaire » titre 3 - fonctionnement et titre 6 -intervention rattaché au centre financier 0107-F009-0001. Il s'agit des crédits métiers au titre de la politique publique portée par le département.

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie FAUSTIN et de Madame Chloé GARDENAL, délégation est donnée à Madame Catherine MOREAU, directrice des services pénitentiaires hors classe, cheffe du département des ressources humaines et des relations sociales, et à Madame Annick LANCELLE, attachée principale d'administration de l'Etat, adjointe à la cheffe du département des ressources humaines et des relations sociales, de signer, au nom de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, dans la limite de la délégation allouée les actes de gestion budgétaires nécessaires à la réalisation des missions du département (recettes et dépenses) du programme 107 « administration pénitentiaire » Titre 3 « dépenses de fonctionnement » rattaché au centre financier 0107-F009-0001. Il s'agit des crédits métiers au titre de la politique publique portée par le département.

Article 8

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie FAUSTIN et de Madame Chloé GARDENAL, délégation est donnée à Monsieur Sébastien CHAUSY, directeur technique 2ème classe, adjoint au chef du département des systèmes d'information, au nom de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, dans la limite de la délégation allouée les actes de gestion budgétaires nécessaires à la réalisation des missions du département (recettes et dépenses) du programme 107 « administration pénitentiaire » Titre 3 « dépenses de fonctionnement » rattaché au centre financier 0107-F009-0001. Il s'agit des crédits métiers au titre de la politique publique portée par le service.

Article 9

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric SEGUELA, directeur hors classe des services pénitentiaires, chef de service, à Madame Marie ROIG, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, adjointe au chef de service, de signer, au nom de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, dans la limite de la délégation allouée les actes de gestion budgétaires nécessaires à la réalisation des missions du département (recettes et dépenses) du programme 107 « administration pénitentiaire » Titre 3 « dépenses de fonctionnement » rattaché au centre financier 0107-F009-0001. Il s'agit des crédits métiers au titre de la politique publique portée par le service.

Article 10

Délégation est donnée à Madame Estelle GAU, directrice des services pénitentiaires, directrice des équipes de sécurité pénitentiaire, dans la limite de la délégation allouée les actes de gestion budgétaires nécessaires à la réalisation des missions de l'autorité de régulation et de programmation des extractions judiciaires (recettes et dépenses) du programme 107 « administration pénitentiaire » Titre 3 « dépenses de fonctionnement » rattaché au centre financier 0107-F009-0001. Il s'agit des crédits métiers au titre de la politique publique portée par le service.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Estelle GAU, subdélégation est accordée dans les mêmes conditions à Monsieur Patrick SEGUINAUD, capitaine pénitentiaire de classe supérieure, chef de l'autorité de régulation et de programmation des extractions judiciaires.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick SEGUINAUD, subdélégation est accordée dans les mêmes conditions définies à Madame Claire PASQUET, commandante pénitentiaire, adjointe au chef de l'autorité de régulation et de programmation des extractions judiciaires.

Article 11

Délégation est donnée :

- Aux chefs d'établissement de la DISP de Toulouse visés en annexe du présent article, en qualité de responsable de centre de coûts,
- En cas d'absence ou d'empêchement du ou de la chef(fe) d'établissement à leurs chefs d'établissement adjoints visés en annexe du présent article

Pour signer dans la limite de la dotation allouée pour leur centre de coûts :

- Les actes de gestion budgétaires nécessaires à la réalisation des missions (recettes et dépenses) du programme 107 « administration pénitentiaire » Titre 3 « dépenses de fonctionnement » rattaché au centre financier 0107-F009-0001.

- Les actes relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus au travail dans le cadre pénitentiaire ».

La signature de ces actes est :

- Limitée à 20 000 € TTC par acte pour les engagements (commandes) réalisés hors cadre de marchés publics formalisés (crédits de fonctionnements propres);
- Sans limitation de montant pour les engagements (commandes) réalisés dans le cadre de marchés publics formalisés (crédits métiers) ;

En cas d'absence ou d'empêchement chefs d'établissement et chefs d'établissement adjoints mentionnés dans l'annexe du présent article, subdélégation est accordée à leurs subordonnés de catégorie A mentionnés en annexe du présent article dans la limite de 20 000 TTC par acte de gestion et dans la limite du budget alloué de :

CENTRES DE COUT	Délégation donnée au chef d'établissement	Délégation donnée à l'adjoint(e) en l'absence du chef d'établissement	Délégation donnée en l'absence du chef d'établissement et de son adjoint
Centre pénitentiaire de Béziers	Mme Patricia Chauviré, directrice des services pénitentiaires hors classe	Madame Marion Vernadat, directrice des services pénitentiaires	Madame Marie-Mylène Begue, attachée d'administration de l'Etat
Centre de détention de Muret	Madame Valérie Stempfer, directrice des services Pénitentiaires hors classe	Madame Laurence Lamothe Suhit, directrice des services pénitentiaires	Madame Christèle Chevalier, attachée d'administration de l'Etat
Centre pénitentiaire de Lannemezan	Madame Julie Boissinot, directrice des services pénitentiaires	Monsieur Fredi Duprat, directeur des services pénitentiaires	Madame Florence Fuhrmann, attachée d'administration de l'Etat
Centre pénitentiaire de Perpignan	Madame Elisabeth Bortolin, directrice des services pénitentiaires	Madame Halima Tshibangu-Ngandu, directrice des services pénitentiaires	Madame Céline Caubel, attachée d'administration de l'Etat
Maison d'arrêt de Nîmes .	Madame Catherine Gay-Giat, directrice des services pénitentiaires hors classe	Monsieur Rémi Castet, directeur des services pénitentiaires	Madame Mélodie Forin, attachée principale d'administration de l'Etat
Centre pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelone	Madame Pauline Rossignol, directrice des services pénitentiaires hors classe	Monsieur Charlie Raynaud, directeur des services pénitentiaires	Madame Fatima Boukezzoula, attachée d'administration de l'Etat

Centre pénitentiaire de Toulouse-Seysses	Monsieur Jimmy Delliste, directeur des services pénitentiaires de classe exceptionnelle	Monsieur Julien Jacob, directeur des services pénitentiaires	Madame Céline Séguela, attachée d'administration de l'Etat

Article 12

Délégation est donnée :

- Aux chefs d'établissement de la DISP de Toulouse visés en annexe du présent article, en qualité de responsable de centre de coûts,
- En cas d'absence ou d'empêchement du ou de la chef(fe) d'établissement à leurs chefs d'établissement adjoints visés en annexe du présent article

Pour signer dans la limite de la dotation allouée pour leur centre de coûts :

- Les actes de gestion budgétaires nécessaires à la réalisation des missions (recettes et dépenses) du programme 107 « administration pénitentiaire » Titre 3 « dépenses de fonctionnement » et rattaché au centre financier 0107-F009-0001
- Les actes relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus au travail dans le cadre pénitentiaire ».

La signature de ces actes est :

- Limitée à 15 000 € TTC par acte pour les engagements (commandes) réalisés hors cadre de marchés publics formalisés (crédits de fonctionnements propres) ;
- Sans limitation de montant pour les engagements (commandes) réalisés dans le cadre de marchés publics formalisés (crédits métiers) ;

En cas d'absence ou d'empêchement chefs d'établissement et chefs d'établissement adjoints mentionnés dans l'annexe du présent article, subdélégation est accordée à leurs subordonnés de catégorie A ou B mentionné en annexe du présent article dans la limite de 15 000 TTC par acte de gestion et dans la limite du budget alloué de :

CENTRES DE COUT ET SERVICES	**Délégation donnée aux chefs d'établissement ou de département**	**Délégation donnée aux adjoints en l'absence des chefs d'établissement ou de département**	**Délégation donnée en l'absence des chefs d'établissement et de leurs adjoints**
Maison d'arrêt d'Albi	Monsieur Patrick Migliaccio commandant pénitentiaire		Madame Christelle Brun, secrétaire administrative

			Monsieur Jean-Patrice Bertaudière, capitaine pénitentiaire
Maison d'arrêt de Carcassonne	Monsieur Emmanuel Eynard commandant pénitentiaire	Monsieur Nicolas Canet, commandant pénitentiaire	
Maison d'arrêt de Foix	Madame Anne Morinière, commandante pénitentiaire	Madame Nathalie Gennardi, commandante pénitentiaire	
Maison d'arrêt de Mende	Madame Sandrine Roche, commandante pénitentiaire,		
Maison d'arrêt de Montauban	Monsieur Franck Rivière, commandant pénitentiaire	Madame Sonia Royer, commandante pénitentiaire	Madame Karine Combres, Secrétaire Administratif
Maison d'arrêt de Rodez	Monsieur Thierry Deliessche, commandant pénitentiaire	Monsieur Jean-Yves Ly-Yick-Khien, capitaine pénitentiaire	
Centre de détention de Saint-Sulpice	Monsieur Christophe Breucq, commandant pénitentiaire	Monsieur Eric Marko, commandant pénitentiaire	
Maison d'arrêt de Tarbes	Madame Karine Fromentin, capitaine pénitentiaire	Monsieur Jean-Patrice Bertaudière, capitaine pénitentiaire	
Etablissement pénitentiaire pour mineurs de Lavaur	Monsieur Eric Bruel, directeur des services pénitentiaires	Madame Emeline Douceret, directrice des services pénitentiaires	

Article 13

Délégation est donné à M. Delsol Yves, directeur placé, pour signer les actes de gestion budgétaires du programme 107 « administration pénitentiaire » Titre 3 « dépenses de fonctionnement » et rattaché au centre financier 0107-F009-0001 ainsi que les actes relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus au travail dans le cadre pénitentiaire » relevant des structures dans lesquelles il exerce ses fonctions dans les mêmes conditions et limites que celles mentionnées pour les responsable de structure articles 12 et 13 lorsqu'il assure la fonction de responsable de structure en tant que directeur placé.

Article 14

Délégation est donnée :

- Aux directeurs(trices) fonctionnels(les) des services pénitentiaires d'insertion et de probation (DSPIP) de la DISP de Toulouse, visés en annexe
- En cas d'absence ou d'empêchement des directeurs(trices) fonctionnels(les) des services pénitentiaires d'insertion et de probation (DSPIP) de la DISP de Toulouse à leurs directeurs fonctionnels adjoints (DSPIP adjoints) mentionnés dans l'annexe du présent article

Pour signer dans la limite de la dotation allouée pour leur centre de coûts :

- Les actes de gestion budgétaires nécessaires à la réalisation des missions (recettes et dépenses) du programme 107 « administration pénitentiaire » Titre 3 « dépenses de fonctionnement » et rattaché au centre financier 0107-F009-0001.

La signature de ces actes est :

- Pour les engagements (commandes) réalisés hors cadre de marchés publics formalisés (crédits de fonctionnements propres), celui -ci est limité à :

- 15 000 € TTC pour les SPIP Haute-Garonne (31) et Ariège (09) et Hérault (34)
- 12 000 € TTC pour les autres SPIP de l'interrégion.

- Sans limitation de montant pour les engagements (commandes et conventions) réalisés dans le cadre de marchés publics formalisés (crédits métiers) ;

En cas d'absence ou d'empêchement des directeurs(trices) fonctionnels(les) des services pénitentiaires d'insertion et de probation de la DISP de Toulouse et de leurs directeurs fonctionnels adjoints (DSPIP adjoints) mentionnés dans l'annexe du présent article, subdélégation est accordée à leurs subordonnés de catégorie A ou B visés en annexe au présent article dans la limite de :

- 15 000 € TTC pour les SPIP Haute-Garonne (31) et Ariège (09) et Hérault (34)
- 12 000 € TTC pour les autres SPIP de l'interrégion.

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse

CENTRES DE COUT	Délégation donnée aux directeurs fonctionnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Délégation donnée aux l'adjoints en l'absence des directeurs fonctionnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Délégation donnée en l'absence des directeurs fonctionnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation et de leurs adjoints
Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Aude (11)	Madame Céline Corsetti directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	Madame Véronique Hannecart, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	Madame Sandra Touzelet secrétaire administratif grade 1 Monsieur Meghabbar Fadel, secrétaire administratif grade 1
Services pénitentiaires d'insertion et de probation de l'Aveyron et du Lot (12, 46)	Monsieur Omar Kaabeche, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	Madame Muriel Sauvestre-Cavalie, directrice pénitentiaire d'insertion classe normale	Madame Sylvie Goudy, secrétaire administratif grade 2
Services pénitentiaires d'insertion et de probation du Gard et de la Lozère (30, 48)	Monsieur Eric Lamboley, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	Madame Samira Khelaifia, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation	Monsieur Felipe Ayala attaché principal d'administration d'Etat Madame Céline Contri secrétaire administratif grade 2 Madame Monique Cordier, secrétaire administrative
Services pénitentiaires d'insertion et de probation de la Haute-		Monsieur Laurent Maynaud, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation hors	Madame Chafika Brice, attachée d'administration de l'Etat

**Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse**

Garonne et de l'Ariège (31, 09)		classe	
Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Hérault (34)	Monsieur Pierrick Leneveu, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation classe exceptionnelle	Madame Morgane Porte, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation	Monsieur Stéphane Lecoeur, attaché d'administration de l'Etat
Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Hautes-Pyrénées (65)	Madame Joan Sylvanielo, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe		Madame Muriel Laporte secrétaire administratif grade 2
Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Pyrénées-Orientales (66)	Monsieur Philippe Lambrigot directeur pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	Madame Nina Miel, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	Madame Béatrice Perron, secrétaire administratif grade 1
Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Tarn (81)	Madame Pascale Baranger, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	Monsieur Rémy Hoareau, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	Madame Catherine Enjarlan, secrétaire administratif grade 3
Services pénitentiaires d'insertion et de probation du Tarn et Garonne et du Gers (82, 32)	Madame Véronique Meunier, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation classe exceptionnelle	Madame Céline Maudry, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	Monsieur Laurent Liegeois, secrétaire administratif grade 2 Madame Adina Huseinbasic directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe
Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Tarn	Madame Pascale Baranger, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	Monsieur Rémi Hoareau, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	Madame Catherine Enjarlan, secrétaire administratif grade 3

Article 15

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie FAUSTIN et de Madame Chloé GARDENAL, délégation est donnée aux agents de la DISP siège mentionnées en annexe du présent article, de signer, au nom de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, dans la limite de la délégation allouée les actes de gestion budgétaires crédits au titre du fonctionnement courant du service, Titre 3 « dépenses de fonctionnement » rattaché au centre financier 0107-F009-0001 dans la limite de 15 000€ TTC.

Départements / Services	**Délégation donnée aux chefs de départements / service**	**Délégation donnée aux adjoints en l'absence des chefs de départements / services**
Département sécurité et détention	Madame Patricia Reulet, directrice des services pénitentiaires hors classe	Madame Sophie Avril, commandante pénitentiaire
Département des politiques d'insertion, de la probation et de la prévention de la récidive	Monsieur Rodolphe Mangel, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation classe exceptionnelle	Monsieur Sébastien Dumont, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe
Département des ressources humaines et des relations sociales	Madame Catherine Moreau, directrice des services pénitentiaires hors classe	Madame Annick Lancelle, attachée principale d'administration de l'Etat
Département du budget et des finances	Madame Stéphanie Lacombe, conseillère d'administration	Madame Barbara Wurtzel, attachée d'administration de l'Etat
Département des systèmes d'information		Monsieur Sébastien Chausy, directeur technique 2ème classe
Département des affaires immobilières	Madame Esther Marcos, directrice technique 1ère classe	Monsieur Julien Espeu, directeur technique 1ère classe
Équipes de sécurité L'autorité de régulation et de programmation des extractions judiciaires (ARPEJ)	Madame GAU Estelle Directrice des équipes de sécurité pénitentiaire, DSP	
Service rattaché DISP	Monsieur Frédéric Séguela, directeur des services pénitentiaires hors classe	Madame Marie Roig, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation

Mission de lutte contre la radicalisation violente	Madame Agnès Camelot, directrice des services pénitentiaires	
Mission du droit et de l'expertise juridique	Madame Olivia Lucchini, attachée d'administration de l'Etat	
Cabinet	Monsieur Eric Dingli, attaché d'administration de l'Etat	
Responsable de communication	Madame Emilie Bétailloux, agent contractuel	

Article 16

Délégation est donnée pour signer les actes d'engagement, des recettes et des dépenses budgétaires du programme 107 « administration pénitentiaire » Titre 3 « dépenses de fonctionnement » et rattaché au centre financier 0107-F009-0001 des services suivants dans la limite de 1 000 € par acte et afin d'assurer leur fonctionnement propre :

CENTRES DE COUT	Délégation donnée au chef de service	Délégation donnée à l'adjoint en l'absence du chef de service
Autorité de régulation et de programmation des extractions judiciaires	Monsieur Patrick Séguinaud, capitaine pénitentiaire	Madame Claire Pasquet, commandant pénitentiaire
Equipe régionale d'intervention et de sécurité	Monsieur Patrice Verdier, commandant divisionnaire pénitentiaire	Monsieur Claude Bertrand, capitaine pénitentiaire
Unité cynotechnique	Madame Marie Miravete, capitaine pénitentiaire	Madame Emilie Delbes, brigadier-chef
Pôle de placement sous surveillance électronique	Monsieur Sébastien Job, capitaine pénitentiaire	Madame Véronique Leman, commandant pénitentiaire

Article 17

Délégation est donnée à Monsieur André Szopa, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées pour signer les pénalités afférentes au marché MGD21 dans la limite de 5 000 €.

Article 18

Dans le cadre du fonctionnement de l'UO Immobilier sous CHORUS, délégation est donnée, pour valider dans l'applicatif « Chorus Cœur », et « Chorus formulaires » les demandes d'achat et la saisie de la constatation du service fait liées au fonctionnement du BOP de la direction interrégionale, à :

Nom	Prénom	Lieu d'affectation
MARCOS	Esther	DISP TOULOUSE
ESPEU	Julien	DISP TOULOUSE
ROHA	Stephane	DISP TOULOUSE
COAT	Emilie	DISP TOULOUSE

Article 19

Dans le cadre du fonctionnement du BOP Fonctionnement sous CHORUS, délégation est donnée, pour valider dans l'applicatif « Chorus formulaires » les demandes d'achat et la saisie de la constatation du service fait (titre de perception, validation de services, ...), à :

Nom	Prénom	Lieu d'affectation
MASINI	Erwann	DISP TOULOUSE
ESCOURBIAC	Chantal	DISP TOULOUSE
MOSTEFAOUI	Zaia	DISP TOULOUSE
COMBES	Sandra	DISP TOULOUSE
SELAMNIA	Zohra	DISP TOULOUSE

Article 20

Dans le cadre du fonctionnement du BOP Fonctionnement sous CHORUS, délégation est donnée, pour valider dans l'applicatif « Chorus formulaires communication » les demandes de paiement directes, à :

Nom	Prénom	Lieu d'affectation
LACOMBE	Stéphanie	DISP TOULOUSE
WURTZEL	Barbara	DISP TOULOUSE
RAMBERT	Camille	DISP TOULOUSE
THUILLIER	Cynthia	DISP TOULOUSE
RASTELLI	Cédric	DISP TOULOUSE
POLASTRON	Sandra	DISP TOULOUSE
LADOUR	Yasmine	DISP TOULOUSE
LEMARIE	Dominique	DISP TOULOUSE
RABASCO GARCIA	Ignacio	DISP TOULOUSE
ZADORIN	Tatiana	DISP TOULOUSE
TATHYS	Jocelyn	DISP TOULOUSE

Article 21

Dans le cadre du fonctionnement du BOP Fonctionnement sous CHORUS, délégation est donnée, pour saisir dans l'applicatif « Chorus formulaires », valider les demandes d'achat et saisir la constatation du service fait liées au fonctionnement du BOP de la direction interrégionale et du compte de commerce 912, à :

Nom	Prénom	Lieu d'affectation	DA	SF
MEGHABBAR	Fadel	SPIP 11	x	x
TOUZELET	Sandra	SPIP 11	x	x
SAUVESTRE-CAVALIE	Muriel	SPIP 12 – 46	x	x
GOUDY	Sylvie	SPIP 12 - 46	x	x
NALILACARIN	Sandy	SPIP 12 - 46	x	x
CONTRI	Céline	SPIP 30	x	x

**Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse**

CORDIER	Monique	SPIP 30	x	x
AYALA	Felipe	SPIP 30	x	x
LAMBERT-MAROUZET	Anne	SPIP 30	x	x
BRICE	Chafika	SPIP 31	x	x
THERET	Magali	SPIP 31	x	x
LECOEUR	Stéphane	SPIP34	x	x
CHAOUA	Yamina	SPIP34	x	x
ABA	Zoulika	SPPIP 34	x	x
PAKAINA	Isabelle	SPIP34	x	x
LAPORTE	Muriel	SPIP 65	x	x
POCQ	Sabine	SPIP 65	x	x
SYLVANIELO	Joan	SPIP 65	x	x
PERRON	Béatrice	SPIP 66	x	x
DEBOU	Magali	SPIP 66	x	x
DAVEUX	Nathalie	SPIP 66	x	x
ENJALRAN	Catherine	SPIP 81	x	x
FERNET	Cécile	SPIP 81	X	x
LIEGEOIS	Laurent	SPIP 82	x	x
MASCALI	Laëtitia	SPIP 82	x	x
CHEVALIER	Christèle	CD MURET	x	x
BRUNO-SALEL	Christine	CD MURET	x	x
DELSART	Véronique	CD MURET	x	x
FRANK	Marie-Pierre	CD MURET	x	x
LAGNEAU	Maureen	CD MURET	x	x
DABRIN	Delphine	CD MURET	x	x
BONA	Cindy	CD ST SULPICE	x	x
HOURLIER	Sabine	CD ST SULPICE	x	x
SABARY	Florian	CD ST SULPICE	x	x
BENTEO	Cécile	CP BEZIERS	x	x
BOUABDELLAH	Cécilia	CP BEZIERS	x	x
ROSE	Françoise	CP BEZIERS	x	x
BEGUE	Marie Mylène	CP BEZIERS	x	x
SEGUELA	Céline	CP SEYSSES	x	x
FONTIBUS	Cathy	CP SEYSSES	x	x
SILVANO-MARTIN	Audrey	CP SEYSSES	x	x
FUHRMANN	Florence	CP LANNEMEZAN	x	x

**Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse**

LEPEZ	Isabelle	CP LANNEMEZAN	x	x
URSULET	Catherine	CP LANNEMEZAN	x	x
SOUM (BASSE)	Séverine	CP LANNEMEZAN	x	x
RIBON	Clara	CP PERPIGNAN	x	x
CATALA	Carole	CP PERPIGNAN	x	x
VENANCIE	Véronique	CP PERPIGNAN	x	x
BRUNOVIC	Anne-Sophie	CP PERPIGNAN	x	x
LACOMBE	Stéphanie	DISP TOULOUSE	x	x
WURTZEL	Barbara	DISP TOULOUSE	x	x
RAMBERT	Camille	DISP TOULOUSE	x	x
VIDALENC	Samantha	DISP TOULOUSE	x	x
FRANCOIS	Adeline	DISP TOULOUSE	x	x
SZOPA	Andre	DISP TOULOUSE		x
BOLLO	Loic	DISP TOULOUSE		x
SANCHEZ	Anne-Rose	DISP TOULOUSE	x	x
LADOUR	Yasmine	DISP TOULOUSE	x	x
POLASTRON	Sandra	DISP TOULOUSE	x	x
RASTELLI	Cédric	DISP TOULOUSE	x	x
LEMARIE	Dominique	DISP TOULOUSE	x	x
THUILLIER	Cynthia	DISP TOULOUSE	x	x
MUKESHIMANA	Scholastica	DISP TOULOUSE	x	x
RABASCO GARCIA	Ignacio	DISP TOULOUSE	x	x
ZADORIN	Tatiana	DISP TOULOUSE	x	x
TATHYS	Jocelyn	DISP TOULOUSE	x	x
COAT	Emilie	DISP TOULOUSE	x	x
NOUI	Lillia	DISP TOULOUSE		x
CHAUSY	Sébastien	DISP TOULOUSE		x
COMBES	Sandra	DISP TOULOUSE		x
BEN SACI	Maud	DISP TOULOUSE		x
MOLINIER	Léa	DISP TOULOUSE		x
QUEULIN	Carole	DISP TOULOUSE		x
BARRADAS	Nathalie	DISP TOULOUSE		x
BABOU	Dominique	DISP TOULOUSE		x
OUBERRI	Rachida	DISP TOULOUSE		x
FABRE	Nathalie	DISP TOULOUSE		x
DELFOUR	Cassandra	DISP TOULOUSE		x

**Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse**

DIKOUME	Rosy	DISP TOULOUSE		
THYS	Sébastien	DISP TOULOUSE		x
SOBECKI	Fabien	DISP TOULOUSE		x
HIVET	Gisèle	DISP TOULOUSE - ERIS		x
MAGNE	Jean-François	DISP TOULOUSE – ARPEJ/PREJ		x
MAUPAS	Christelle	DISP TOULOUSE - PSE		
BRUN	Christelle	MA ALBI	x	x
MOULIS	Jérôme	MA ALBI	x	x
CALS	Aude	MA CARCASSONNE	x	x
JOURNET	Isabelle	MA CARCASSONNE	x	x
RASPECTA	Méléna	MA FOIX	x	x
DARCHE	Marie-Pierre	MA FOIX	x	x
COMBRES	Karine	MA MONTAUBAN	x	x
MERIC	Olivier	MA MONTAUBAN	x	x
MARTI	Thierry	MA NIMES	x	x
FORIN	Mélodie	MA NIMES	x	x
MEBARKI	Arielle	MA NIMES	x	x
MEYNIER	Coraline	MA NIMES	x	x
CUSSAC	Brigitte	MA RODEZ	x	x
BIZOT	Delphine	MA TARBES	x	x
LABELLE	Christine	MA TARBES	x	x
MERAL	Hélène	MA MENDE	x	x
SEYDI	Karim	MA MENDE	x	x
GOUMIDI	Farida	MA MENDE	x	x
DARTIGUELONGUE	Jérémie	EPM LAVAUR	x	x
MAMERI	Olivier	EPM LAVAUR	x	x
CHOISI	Lydia	EPM LAVAUR	x	x
GOVIN	Sandra	EPM LAVAUR	x	x
GLASSNER	Sylvie	CP VILLENEUVE LES MAGUELONE	x	X

BOUKEZZOULA	Fatima	CP VILLENEUVE LES MAGUELONE	x	x
ROCHETTE-LENOIR	Valérie	CP VILLENEUVE LES MAGUELONE	x	x

Article 22

Dans le cadre de la dématérialisation du traitement des frais de déplacement, délégation est donnée, pour valider en qualité de service gestionnaire (SG) ou en qualité de gestionnaires contrôleur (GC) dans l'applicatif « Chorus DT », à

Lieu d'affectation	Nom	Prénom	SG	GC
ARPEJ DISP TOULOUSE	**PASQUET**	Claire	x	
ARPEJ DISP TOULOUSE	**SEGUINAUD**	Patrick	x	
Base CYNO	**DELBES**	Emilie	x	
Base CYNO	**MIRAVETE**	Marie	x	
CD MURET	**BLANCHARD**	Sabrina	x	
CD MURET	**BRUNO-SALEL**	Christine		x
CD MURET	**CHEVALIER**	Christèle	x	x
CD MURET	**DELSART**	Véronique		x
CD MURET	**FRANK**	Marie-Pierre		x
CD MURET	**STEMPFER**	Valérie	x	
CD MURET	**THIBAULT**	Juliette	x	
CD ST SULPICE	**AUBERT**	Véronique	x	x
CD ST SULPICE	**BONA**	Cindy	x	
CD ST SULPICE	**BREUCQ**	Christophe	x	x
CD ST SULPICE	**HOURLIER**	Sabine	x	x
CD ST SULPICE	**SABARY**	Florian	x	x
CD ST SULPICE	**TOURREL**	Louise	x	x
CD ST SULPICE	**BONA**	Cindy		x
CP SEYSSES	**SILVANO-MARTIN**	Audrey	x	x
CP BEZIERS	**BEGUE**	Marie Mylène	x	x
CP BEZIERS	**CHAUVIRE**	Patricia	x	x
CP BEZIERS	**LALLEMENT**	Sandrine	x	x
CP BEZIERS	**VERNADAT**	Marion	x	x
CP LANNEMEZAN	**BOISSINOT**	Julie	x	
CP LANNEMEZAN	**FUHRMANN**	Florence	x	x
CP LANNEMEZAN	**LEPEZ**	Isabelle	x	x

Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse

CP LANNEMEZAN	**SOUM (BASSE)**	Séverine		x
CP LANNEMEZAN	**URSULET**	Catherine	x	x
CP PERPIGNAN	**BLONDEL**	Stéphanie	x	x
CP PERPIGNAN	**BRUNOVIC**	Anne-Sophie	x	x
CP PERPIGNAN	**CATALA**	Carole	x	x
CP PERPIGNAN	**CAUBEL**	Céline	x	x
CP PERPIGNAN	**CHRETIEN**	Cécile	x	
CP PERPIGNAN	**DEROCHE**	Camille		x
CP PERPIGNAN	**FARRAS**	Isabelle	x	
CP PERPIGNAN	**JMAILI**	Djamila	x	x
CP PERPIGNAN	**LABORDE MOURET**	Christine	x	x
CP PERPIGNAN	**MAVEYRAUD**	Laurence	x	x
CP PERPIGNAN	**MEJEAN**	Patrick	x	x
CP PERPIGNAN	**MONTEIL**	Richard	x	x
CP PERPIGNAN	**RIBON**	Clara	x	x
CP PERPIGNAN	**VENANCIE**	Véronique	x	x
CP SEYSSES	**BIELKIEWICK**	Boris	x	
CP SEYSSES	**DELLISTE**	Jimmy	x	
CP SEYSSES	**FONTIBUS**	Cathy	x	x
CP SEYSSES	**SEGUELA**	Céline	x	x
CP SEYSSES	**SIMON**	Sébastien	x	
CP VILLENEUVE LES MAGUELONE	**BOUKEZZOULA**	Fatima	x	x
CP VILLENEUVE LES MAGUELONE	**GLASSNER**	Sylvie	x	x
CP VILLENEUVE LES MAGUELONE	**IZARD**	Cécile		x
CP VILLENEUVE LES MAGUELONE	**RAYNAUD**	Charlie	x	x
CP VILLENEUVE LES MAGUELONE	**ROCHETTE-LENOIR**	Valérie	x	x
CP VILLENEUVE LES MAGUELONE	**ROSSIGNOL**	Pauline	x	x
DISP TOULOUSE	**AMBAYRAC**	Jérémie	x	
DISP TOULOUSE	**ARMAND**	Marine	x	
DISP TOULOUSE	**ASSET**	Valérie	x	
DISP TOULOUSE	**BABOU**	Dominique	x	
DISP TOULOUSE	**BELACEL**	Myriam	x	
DISP TOULOUSE	**BORDET**	Stéphane	x	
DISP TOULOUSE	**BOURGOUIN**	Arnaud	x	
DISP TOULOUSE	**CHAUSY**	Sébastien	x	
DISP TOULOUSE	**COAT**	Emilie	x	
DISP TOULOUSE	**DEL-OLMO**	Marianne	x	

Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse

DISP TOULOUSE	DELSOL	Yves	x	
DISP TOULOUSE	DESURMONT	Bérengère	x	
DISP TOULOUSE	DIKOUME	Rosy	x	x
DISP TOULOUSE	DINGLI	Eric	x	
DISP TOULOUSE	DUMONT	Sébastien	x	
DISP TOULOUSE	ESPEU	Julien	x	
DISP TOULOUSE	FAUSTIN	Nathalie	x	x
DISP TOULOUSE	GARDENAL	Chloé	x	
DISP TOULOUSE	LADOUR	Yasmine	x	x
DISP TOULOUSE	LAMOTHE	David	x	
DISP TOULOUSE	LANCELLE	Annick	x	
DISP TOULOUSE	LUCCHINI	Olivia	x	
DISP TOULOUSE	MANGEL	Rodolphe	x	
DISP TOULOUSE	MARCOS	Esther	x	
DISP TOULOUSE	MASINI	Erwann	x	
DISP TOULOUSE	MOREAU	Catherine	x	
DISP TOULOUSE	MORIN	Emilie	x	
DISP TOULOUSE	NOUI	Lilia	x	x
DISP TOULOUSE	PITTARO	Karine	x	
DISP TOULOUSE	POLASTRON	Sandra	x	
DISP TOULOUSE	QUEULIN	Carole	x	
DISP TOULOUSE	RAMBERT	Camille	x	x
DISP TOULOUSE	RASTELLI	Cédric	x	x
DISP TOULOUSE	REULET	Patricia	x	
DISP TOULOUSE	SIMON AVRIL	Sophie	x	
DISP TOULOUSE	SOBECKI	Fabien	x	
DISP TOULOUSE	THUILLIER	Cynthia	x	x
DISP TOULOUSE	THYS	Sébastien	x	
DISP TOULOUSE	VALLETTE	Romain	x	
DISP TOULOUSE	WURTZEL	Barbara	x	x
DISP TOULOUSE	CAMELOT	Agnès	x	
DISP TOULOUSE	LACOMBE	Stéphanie	x	x
EPM LAVAUR	BRUEL	Eric	x	x
EPM LAVAUR	DOUCERET	Emeline	x	x
EPM LAVAUR	VIVAN	Lucas	x	x
ERIS TOULOUSE	VERDIER	Patrice	x	
ERIS/CYNO	HIVET	Gisèle	x	

Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse

MA ALBI	**ALAPHILIPPE**	Isabelle	x	x
MA ALBI	**BERTAUDIERE**	Jean-Patrice	x	x
MA ALBI	**BRUN**	Christelle	x	x
MA ALBI	**MIGLIACCIO**	Patrick	x	x
MA ALBI	**ROCHE**	Sandrine	x	x
MA CARCASSONNE	**BOUTRIT**	Jean-Michel	x	x
MA CARCASSONNE	**CANET**	Nicolas	x	x
MA CARCASSONNE	**EYNARD**	Emmanuel	x	x
MA CARCASSONNE	**JOURNET**	Isabelle	x	x
MA FOIX	**APPART**	Annick	x	x
MA FOIX	**DARCHE**	Marie-Pierre	x	x
MA FOIX	**MORINIERE**	Anne	x	
MA FOIX	**RASPECTA**	Méléna	x	x
MA FOIX	**MORINIERE**	Anne		x
MA MENDE	**GOUMIDI**	Farida	x	x
MA MENDE	**MERAL**	Hélène	x	x
MA MENDE	**REBAUBIER**	Jean Pierre	x	x
MA MENDE	**ROCHE**	Sandrine	x	
MA MENDE	**SEYDI**	Karim	x	
MA MONTAUBAN	**COMBRES**	Karine	x	x
MA MONTAUBAN	**MERIC**	Olivier	x	x
MA MONTAUBAN	**RIVIERE**	Franck	x	x
MA MONTAUBAN	**ROYER**	Sonia	x	x
MA NIMES	**GAY-GIAT**	Catherine	x	
MA NIMES	**MARTI**	Thierry	x	x
MA NIMES	**MEBARKI**	Arielle	x	x
MA RODEZ	**CUSSAC**	Brigitte	x	x
MA RODEZ	**DELIESSCHE**	Thierry	x	x
MA TARBES	**BARILLEC**	Anne-Lise-Marie	x	x
MA TARBES	**BIZOT**	Delphine	x	x
MA TARBES	**DUFOUR**	Véronique	x	x
MA TARBES	**FROMENTIN**	Karine	x	
MA TARBES	**LABELLE**	Christine	x	x
ME MENDE	**SEYDI**	Karim		x
PREJ ALBI	**ALAPHILIPPE**	Fabrice	x	
PREJ ALBI	**BENOIST**	Christophe	x	
PREJ BEZIERS	**MOUTOU**	Xavier	x	

Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse

PREJ BEZIERS	**SORIANO**	Amandine	x	
PREJ MURET	**JANVIER**	Peggy	x	
PREJ MURET	**TERUEL**	Nicolas	x	
PREJ NIMES	**FIZE**	Laurent	x	
PREJ NIMES	**NASSEAU**	Gerald	x	
SPIP 11	**ARRICOT**	Sylvie	x	x
SPIP 11	**CORSETTI**	Céline	x	
SPIP 11	**HANNECART**	Véronique	x	x
SPIP 11	**MEGHABBAR**	Fadel	x	x
SPIP 11	**TOUZELET**	Sandra	x	x
SPIP 12-46	**GOUDY**	Sylvie	x	x
SPIP 12-46	**KAABECHE**	Omar	x	x
SPIP 12-46	**NALILACARIN**	Sandy	x	x
SPIP 30/48	**LAMBOLEY**	Eric	x	
SPIP 30-48	**AYALA**	Felipe	x	x
SPIP 30-48	**CONTRI**	Celine	x	x
SPIP 30-48	**KHELAIFIA**	Veronique Samira	x	x
SPIP 30-48	**LAMBERT MAROUZET**	Anne	x	x
SPIP 30-48	**LAMBOLEY**	Eric		x
SPIP 30-48	**PASQUIER**	Elisabeth	x	
SPIP 31	**BRICE**	Chafika	x	x
SPIP 31-09	**DUMAS**	Véronique	x	x
SPIP 31-09	**LABORIE**	Laurence	x	x
SPIP 31-09	**MAYNAUD**	Laurent	x	x
SPIP 31-09	**THERET**	Magali	x	x
SPIP 34	**CHAOUA**	Yamina	x	x
SPIP 34	**DELTOUR**	Isabelle	x	x
SPIP 34	**LECOEUR**	Stéphane	x	x
SPIP 34	**LENEVEU**	Pierrick	x	x
SPIP 34	**PORTE**	Morgane	x	x
SPIP 65	**LAPORTE**	Muriel	x	x
SPIP 65	**POCQ**	Sabine	x	x
SPIP 65	**SYLVANIELO**	Joan	x	x
SPIP 66	**DAVEUX**	Nathalie	x	x
SPIP 66	**DEBOU**	Magali	x	x
SPIP 66	**KHADRAOUI**	Faouzi	x	x
SPIP 66	**LAMBRIGOT**	Philippe	x	x

SPIP 66	**MIEL**	Nina	x	x
SPIP 66	**PERRON**	Béatrice	x	x
SPIP 66	**PRETOT**	Barbara	x	x
SPIP 81	**BARANGER**	Pascale	x	x
SPIP 81	**ENJALRAN**	Catherine	x	x
SPIP 81	**FERNET**	Cécile	x	x
SPIP 81	**HOAREAU**	Rémy	x	x
SPIP 82	**MASCALI**	Laëtitia	x	x
SPIP 82-32	**LIEGEOIS**	Laurent	x	x
SPIP 82-32	**MAUDRY**	Céline	x	x
SPIP 82-32	**MEUNIER**	Véronique	x	x
SPIP12-46	**SAUVESTRE-CAVALIE**	Muriel	x	x

Article 23

Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer en qualité d'ordonnateur secondaire des recettes et dépenses, en mon nom pour les actes liés au programme 349 « transformation publique » relatif au Fonds vert de l'Etat CFVE :

- Mme Chloé GARDENAL, secrétaire générale
- Mme Esther MARCOS, cheffe du département des affaires immobilières
- M. Julien ESPEU, adjoint à la cheffe du département des affaires Immobilières
- Mme Emilie COAT, cheffe de l'unité du suivi financier des opérations au département des affaires immobilières
- Mme Stéphanie LACOMBE, cheffe du département du budget et des finances
- Mme Barbara WURTZEL, adjointe à la cheffe du département du budget et des finances

Article 24

La décision n°45/2026 du 21 août 2026 portant délégation de signature de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse est abrogée.

Article 25

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

Fait à Toulouse, le 01 septembre 2026

La directrice interrégionale
des services pénitentiaires de Toulouse